

^
(N° 52.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1841.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du nommé François Rinbaux.

MESSIEURS,

Le 4 juillet 1833, le sieur François Rinbaux, répétiteur à l'école vétérinaire à Bruxelles, a adressé à la Chambre des Représentants une requête tendant à obtenir la grande naturalisation.

Le pétitionnaire a converti cette demande, plus tard, en une demande de naturalisation ordinaire.

Il résulte des pièces jointes au dossier qu'il est né à Dunkerque, le 15 juillet 1796; qu'il habite la Belgique dès avant le 1^{er} janvier 1814; qu'il a épousé, le 7 janvier 1818, une femme belge, et que plusieurs enfants nés en Belgique ont été les fruits de cette union.

Les autorités consultées déclarent que le pétitionnaire est recommandable sous tous les rapports, et estiment qu'il y a lieu de lui accorder la faveur qu'il sollicite.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

DU BUS AÎNÉ.
